

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFF. ADM ET JURD.
DIVISION DE L'A.G.P.M.

du 26 Septembre 1975

DECRET N° 75/428 /ETR/SG/DAAJ/DAGPM du
portant nomination de Monsieur MOUSSALA Ange en
qualité de Premier Secrétaire d'Ambassade à
LOURENCO-MARQUES(MOZAMBIQUE)

LE PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DU PLAN ,

Vu la Constitution du 24 Juin 1973 ;
Vu la loi 15-62 du 3 février 1962 portant statut général
des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
Vu le décret n° 61-143/FB du 27 Juin 1961 portant statut
commun des cadres du personnel diplomatique et consulaire de la République
Populaire du Congo ;
Vu le décret n° 66/92 du 2 Mars 1966 portant organisation
du Ministère des Affaires Etrangères ;
Vu le décret n° 67/102 du 6 Mai 1967 portant réorganisation
des structures des Ambassades de la République Populaire du Congo ;
Vu le décret n° 75/214 du 2 Mai 1975 fixant le régime de
rémunérations applicable aux agents diplomatiques consulaires et assim.
lés en poste à l'étranger et aux Ambassadeurs itinérants ;
Vu le décret n° 75/20 du 8 Janvier 1975 portant nomination
du Premier Ministre Chef du Gouvernement Ministre du Plan ;
Vu le décret n° 75/21 du 9 Janvier 1975 fixant composition
du Gouvernement de la République Populaire du Congo ,

DECRETE :

ARTICLE 1er :- Monsieur MOUSSALA Ange, Moniteur en service au Département
des Relations Extérieures à Brazzaville, est nommé Premier Secrétaire
d'Ambassade à l'Ambassade de la République Populaire du Congo à LOURENCO
MARQUES(MOZAMBIQUE)

ARTICLE 2.- Les Ministres des Affaires Etrangères, du Travail et des
Finances sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du pré
sent décret qui prendra effet à compter de la date de prise de service d
l'intéressé à LOURENCO-MARQUES sera enregistré publié et communiqué par
tout où besoin sera ./.

Par le Premier Ministre Chef du Gouver-
nement, Ministre du Plan

Le Ministre des Affaires Etrangères

D. CH. GANA O .-

BRAZZAVILLE, le 26 septembre 1975

H. L O P E S .-

P/le Ministre du Travail et de la Prévoyance
Sociale Chargé de l'Industrie en mission
Le Ministre des Mines et de l'Energie

Le Ministre des Finances

A. BOUDO-NESAT .-

S. O G A B E .-

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
-----ooOoo-----
MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA
PRÉVOYANCE SOCIALE, CHARGE DE
L'INDUSTRIE
-----ooOoo-----
DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
-----ooOoo-----

du 30 septembre 1975
ADDITIF N° 75/429 /-MPSI.DGT.DCGPCE.3/7
au décret n° 73-237/MJT.DGT.DHAPE du 25 Juillet
1973 portant inscription au tableau d'avancement
de l'année 1973 des Administrateurs des Cadres
de la Catégorie A, hiérarchie I des SAF.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,
PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES;

(/ i s a s :
.....

2°/- Administration Générale -

Pour le 4° échelon
à 2 ans

.....
.....

Après : Monsieur GASSAKI Paul, (Brazzaville - MIN/INDUSTRIE)

Ajouter : Monsieur MOUALA Germain, (Brazzaville - B.C.C.)

LE RESTE SANS CHANGEMENT./-

BRAZZAVILLE, le 30 SEPTEMBRE 1975

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Président
du Conseil des Ministres,

Le Ministre du Travail et de la
Prévoyance Sociale, Chargé de
l'Industrie,

H. LOPES .-

Le Ministre des Finances,

A. DENGUET .-

S. OKABE .-

AMPLIATIONS :

- JORPC	1
- DGT/DCGPCE	3
- DF	3
- CF	2
- BCC	2
- INTERESSE	1
- DOSSIER	2
- SGCM/BC	2